

donner les façons susceptibles de centupler ses récoltes. Les récoltes! Dans tous les pays civilisés, plus elles sont abondantes, plus vive est la joie de ceux qui les obtiennent; ici, elles sont un embarras, et cela se comprend, la circulation en est dix fois plus chère que la production!

Des industriels étrangers viennent acheter en Espagne des quantités considérables de minerais, et, au lieu de les travailler sur le lieu même d'extraction, ils les exportent au fond de l'Angleterre, de la Belgique ou de l'Allemagne. Ainsi, les calamines de Santander, par exemple, vont approvisionner les fours de la Vieille-Montagne et, après avoir subi une foule de chargements et de déchargements, traversé les mers, remonté les fleuves, parcouru plusieurs centaines de kilomètres dans les wagons du chemin de fer, elles laissent encore un bénéfice raisonnable à ceux qui les exploitent de cette manière. Combien ne gagneraient donc pas les industriels établis en Espagne s'ils avaient des voies de communication qui leur permettraient de s'approvisionner, à bon compte, de combustible et de matières premières, en même temps qu'elles leur assureraient des débouchés faciles et économiques dans tous les centres de consommation!

Le cuivre et le mercure, fabriqués et préparés, coûtent généralement plus cher en Espagne qu'en France, qu'en Angleterre, et qu'en Allemagne, c'est-à-dire, plus cher que dans les pays tributaires de ses minerais. On ne croira pas facilement à une pareille anomalie, quand on saura que l'Espagne recèle dans son sein plusieurs milliards de quintaux de minerais de cuivre, et que ses mines de mercure lui assurent le monopole de tous les marchés du monde, sans en excepter même celui de la Californie. C'est l'Angleterre qui fournit de houille les quelques industries de l'Espagne, et cependant celle-ci possède des mines de charbon d'une richesse et d'une qualité bien reconnues; mais les voies de communication sont tellement défectueuses, les moyens de transport, tellement insuffisants, que la tonne de charbon de terre, expédiée de la Castille, se paie quelquefois 130 fr. à Madrid, quand elle pourrait être livrée à la consommation, au prix de 50 à 55 fr. en moyenne.

Nous pourrions citer une quantité prodigieuse d'articles qui coûtent quarante pour cent de plus, en Espagne, qu'en France et qu'en Angleterre. Il en résulte naturellement des conséquences extrêmement fatales pour le pays: D'abord, les habitants s'appauvrissent, non seulement de tous les excès de la cherté, mais encore de la perte de tous les bénéfices qu'ils pourraient réaliser eux-mêmes; ensuite les ouvriers restent en danger et un fardeau pour la société, puisqu'ils n'apprennent pas à travailler et à s'affranchir eux-mêmes de la misère par l'abondance de leurs salaires. L'indifférence, l'inertie, la pauvreté régissent partout où devraient circuler la vie, la richesse, toutes les forces agricoles, industrielles et commerciales de l'Espagne.

Tous les hommes de bon sens s'associeront, sans nul doute, à nos appréciations sur le rôle capital que jouent les bonnes voies de communication dans le développement de la fortune des nations; tous demanderont, avec une égale énergie, la construction d'un vaste réseau de routes et de chemins vicinaux qui, venant aboutir aux grandes voies ferrées dont nous parlerons plus tard, doteront enfin l'Espagne du plus indispensable, du plus productif des instruments de travail. C'est par là que l'on doit commencer l'outillage national; si l'on ne veut pas que la production et la consommation continuent à être grevées de frais excessifs qui placent le pays sous la dépendance de ses voisins et des contrebandiers.

Les particuliers ne peuvent évidemment pas se charger d'entreprendre, à leurs frais, l'exécution des travaux d'utilité générale qui, sous le nom de routes et de chemins, sont destinés à porter partout l'abondance et la vie. C'est l'Etat, ce sont les provinces et les communes qui doivent, en pareil cas, s'armer d'initiative, faire appel à tous les élans de patriotisme pu-

blie ou local, provoquer des souscriptions, organiser de puissantes associations en faveur de la grande et de la petite vicinalité espagnole. Pour que cet appel soit mieux compris, mieux entendu de tous les citoyens, il faut gagner d'abord, dans leur esprit, par le développement rapide de l'instruction, la cause des dépenses d'utilité publique; aussi, est-ce dans ce but que nous avons tant insisté déjà sur la nécessité d'établir le plus grand nombre possible d'écoles primaires.

Il n'y a que les peuples dont l'intelligence et le travail sont fécondés par l'instruction, qui sachent apprécier les améliorations inspirées par les gouvernements, et en supporter allègrement les charges. Ceux qui croiraient dans l'ignorance ne sortent jamais des ornières de la routine, et la moindre dépense d'utilité publique devient pour eux un prétexte de récriminations acerbes et souvent d'insurrection.

La position financière de l'Espagne n'est pas très-brillante, et cependant nous n'hésitons pas à proclamer que le seul moyen de l'améliorer est de ne reculer devant aucune dépense productive. L'économie politique n'est pas l'épargne, c'est l'art de dépenser utilement et fructueusement.

Les nations sages et instruites ne font jamais faillite; elles ont sur les individus le privilège de l'immortalité; aussi peuvent-elles s'enrichir par les emprunts et les impôts, sans s'exposer à la honte de déposer leur bilan. Si, en faisant une dépense de cinq pour cent, par exemple, pour ses routes et ses chemins, l'Espagne réussit ainsi à se mettre au niveau des autres contrées, n'aurait-elle pas gagné 55 pour 100 sur les 40 pour 100 qui nous paraissent donner la mesure assez exacte de son infériorité actuelle?

Nous expliquerons dans un prochain article quelques-unes des combinaisons financières qui seraient susceptibles d'amener ce précieux résultat.

C. DE SAULNIERS.

REVUE POLITIQUE.

L'acquiescement de Bernard à Londres ne met pas fin aux débats de ce conspirateur avec la justice. Mis en liberté sous caution, il comparaitra prochainement devant la cour du banc de la Reine comme prévenu de conspiration, et il est fort probable que les juges de ce haut tribunal se montreront beaucoup moins inclinés à l'indulgence que les jurés de la cour criminelle centrale.

On écrit de Bucharest que le Divan moldave ayant discuté la question de liberté religieuse en est arrivé à cette conclusion que le culte mahométan doit être exclu des principautés.

La Gazette de Vienne assure même que cette demande singulière a été appuyée par les représentants de la France, de la Russie, du Piémont et de la Prusse.

Nous considérons comme fort inexacte l'assertion de la Gazette de Vienne; mais la proposition du Divan moldave n'existe pas moins.

Voilà pourtant à quelles exagérations on entraîne une province lorsqu'on favorise ses velléités d'indépendance, ses desirs de réorganisation nationale, au mépris des droits souverains du Sultan et de l'intégrité de l'Empire.

La Sublime-Porte qui laisse dans tous ses états une si grande liberté à l'exercice des divers cultes et qui voit sans cesse les gouvernements de l'Europe se montrer si justement exigeants pour le respect de cette liberté, n'a pas dû être peu surprise d'apprendre qu'une province entend exclure de son sein la religion professée par le chef de l'Etat lui-même et par un nombre immense de ses sujets.

Un ukase récent du Czar Alexandre II confirme ce que nous disions avant-hier de l'état embarrassé des finances russes en annonçant la démission du ministre qui les gérât depuis six ans.

Cet ukase élève de cinq copecks par rouble les droits d'importation et d'exportation, et décide que cette augmentation de recettes so-

ra appliquée aux dépenses de construction des chemins de fer.

On assure que l'ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg, M. le comte Valentin Esterhazy a demandé à être remplacé et désire quitter la diplomatie.

La Gazette de Cologne assure que le prince royal de Naples, duc de Calabre, va arriver à Vienne, où il doit épouser la princesse Hélène, sœur aînée de l'Impératrice d'Autriche.

Enfin, plusieurs correspondances nous affirment que la Reine de Hollande arrivera à Paris le 10 mai, après avoir séjourné à Stuttgart pendant quinze jours.

Le prince royal de Wurtemberg arrivera trois jours après sa sœur à la cour des Tuileries.

Les nouvelles de France n'ont offert aujourd'hui aucun intérêt. Le seul fait qui mérite quelque attention est le refus de l'Empereur de provoquer le retrait de la loi qui, depuis l'année dernière, frappe d'un impôt les ventes de valeurs mobilières.

Les compagnies des chemins de fer français avaient récemment réclamé contre cette loi et contre plusieurs décrets; mais l'empereur a déclaré qu'une législation doit l'initiative était due au corps législatif lui-même, et qui a été l'objet d'une discussion très-approfondie, ne saurait être supprimée. Son application est, du reste, a dit S. M., de date trop récente pour qu'on puisse se former une opinion sur son mérite et ses résultats.

A. DE LANNAU-ROLLAND.

CORTES.

SÉNAT.

Le Sénat a continué à s'occuper hier de la loi sur les mines dont les 100 premiers articles ont été approuvés sans discussion, si nous en exceptons l'article 35 combattu par M. Ferrer et défendu par M. Olivan, l'article 59 retiré par la commission à suite d'un amendement de M. Cerrageria, et l'article 79 qui a été l'objet de quelques observations de la part de MM. Cerrageria et Infante, mais dont la rédaction proposée par la commission a enfin obtenu l'approbation de la haute Chambre. Il en a été de même pour l'article 100 dont la teneur avait été attaquée par M. le marquis de Miraflores à qui M. le ministre des travaux publics a répondu.

A l'ouverture de la séance, M. Francisco Carbonell, nommé récemment sénateur, avait prêté serment et pris place parmi ses honorables collègues.

La discussion de la loi sur les mines a été suspendue et la Chambre a dû s'occuper un instant du rapport de la commission mixte du chemin de fer de Palencia à la Coruña et Vigo. Le chemin de fer a été voté définitivement par 92 voix contre 12. Le projet de loi sur les droits des ministres en non activité (derechos de cesantia) et celui qui accorde une pension à Mme Juana Amuso ont été également approuvés; le premier par 77 voix contre 25, et le second par 52 contre 8.

La séance a été levée à 5 heures. Ordre du jour, pour aujourd'hui, continuation de la discussion de la loi sur les mines.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Un public nombreux, attiré sans doute par l'espoir d'une séance intéressante et animée, remplissait les tribunes dès l'ouverture de la séance. Cet espoir a été certainement déçu. Jamais séance n'a été plus paisible et plus dénuée d'importance et d'intérêt, du moins au point de vue de la discussion, qui, comme la veille, eut pour objet le budget de l'administration de la guerre.

M. Lopez Serrano combattant le rapport de la commission entra dans l'analyse de l'ensemble du budget, analyse qu'il présenta à l'attention distraite de la Chambre dans la même forme et appuyée des mêmes arguments adoptés par les honorables membres qui l'avaient précédé à la tribune. Le préopinant s'est pourtant donné bien de garde d'accepter comme vraie la déclaration de M. le ministre de la guerre relative à la modicité relative de son budget. Il a produit, au contraire, des chiffres qui la détruiraient. Quelques-unes des idées émises par le général San Roman, n'ont pas non plus trouvé grâce devant S. S., qui ne partage nullement les convictions de son honorable collègue relativement au système d'administration militaire, au matériel de guerre, à la situation des brigadiers et au nombre des officiers généraux.

Le long discours de S. S. a duré jusqu'à 4 heures.

M. le ministre de la guerre a donné lecture d'une dépêche télégraphique de Paris qui témoi-

gne que le bruit relatif à la déclaration de guerre des Etats-Unis et la dépêche télégraphique communiquée dernièrement à la Chambre par M. Gutierrez de la Vega, n'avaient d'autre source et d'autre fondement que le contenu d'une lettre insérée dans la Patrie et adressée à ce journal par un de ses correspondants d'Amérique, lettre qui, comme on le voit, n'a absolument aucun caractère sérieux et moins encore officiel.

M. Villaurrutia, dont l'interpellation à M. le ministre des Finances avait été fixée à cette séance, a pris la parole.

L'honorable député a eu connaissance d'un avis publié par la commission de statistique qui prescrit aux propriétaires de maisons, dans les villes, de signaler l'augmentation des prix de leurs locations. Il s'étonne de cette mesure qui lui semble exclusive, et demande qu'elle s'étende à tous les contribuables en général.

M. le Ministre a donné quelques explications sur les motifs de la mesure qui a éveillé l'attention de M. Villaurrutia et offert de proroger le délai indiqué dans l'avis de la commission, de manière à sauvegarder les intérêts des contribuables, autant du moins que les besoins du service pourront le permettre.

Après cet incident, la discussion du budget a repris son cours.

M. San Roman a repoussé quelques-uns des arguments de M. Lopez Serrano, et a bientôt cédé la parole à M. Alejandro Castro, membre de la commission. L'honorable député a combattu le budget parce que, dans son opinion, il est mesquin, et l'effectif qu'il marque absolument insuffisant. Il déclare qu'il a signé le rapport de la commission parce qu'il lui a paru qu'elle ne peut proposer une augmentation sur les chiffres que le gouvernement lui-même a présenté comme suffisants. Les arguments de S. S. n'ont manqué ni de force ni de convenance.

La séance a été levée à 6 1/4.

A. MONTEAU.

EXTERIEUR.

CHINE.

Il eût été bien surprenant, par le temps de correspondances où nous vivons, qu'un journal français n'eût pas reçu une correspondance particulière de Canton. Pendant la guerre de Crimée, chaque journal avait devant Sébastopol une historiographie spéciale dont les lettres pleines de fantaisie et d'humeur rendaient souvent la physionomie du siège d'une manière plus originale que les bulletins officiels. De toutes ces lettres réunies on eût fait un amusant volume.

L'expédition de Chine ne paraît pas devoir être aussi féconde en récits épistolaires. Le service de la poste aux lettres n'est pas organisé à Canton comme il l'était à Kamiesch, et les marins n'écrivent pas aussi volontiers que les troupiers. Jusqu'à ce jour tous les détails particuliers sur Canton nous sont parvenus par la voie de journaux et des correspondances d'Angleterre.

Voici cependant une lettre authentique écrite sur papier de Chine et qui porte le timbre de Canton. Elle a été adressée par un lieutenant d'infanterie de marine à son frère qui vient de partir, à l'autre bout du monde, pour la station navale de Terre-Neuve. J'ai pu transcrire, avec l'autorisation de la famille quelques passages de cette lettre que vous pouvez intituler sans crainte:

Correspondance particulière de Canton.

...Canton est en état de siège, et nous aussi. Si les Chinois ne peuvent sortir de la ville, il ne nous en guère permis d'y entrer.

De mon corps-de-garde en bambou, qui domine la haute ville, je suis un peu comme Moïse sur le Mont Nébo, contemplant de loin les merveilles de la Terre-Promise.

Encore suis-je plus favorisé que plusieurs de mes camarades qui n'ont pas mis pied à terre.

Si nous retournerons demain en Europe, plus d'un parmi nous n'aurait pas vu la ville qu'il a prise, et dont nous occupons la banlieue, ce qui ne l'empêcherait pas, sans doute, d'en raconter de belles sur les Mandarins, les bateaux de fleurs et les petits pieds des Chinois.

Le gerant d'une factorerie américaine avec qui j'ai fait connaissance, m'a enfin procuré, ces jours derniers, l'occasion de voir un quartier de la ville où pénètrent journellement, les Anglais qui l'ont déjà baptisé *New China Street*. Quelles rues singulières! On se croirait dans un décor de théâtre ou entre deux paravents. Il paraît qu'avec de l'argent on est aussi bien reçu à Canton qu'à Paris. Nous sommes entrés dans plusieurs magasins moins chinois que celui de la rue Vivienne. On a commencé par nous offrir une tasse de thé, politesse intéressée qui oblige les chaland à acheter. J'ai marchandé un porte-cigares en laque et je l'ai payé beaucoup plus cher qu'à Paris où je crois que l'on

n'avait ni la beauté, ni l'éclat d'Alexandrine, mais tous les sentiments, toutes les émotions se peignaient sur son visage, et lui prêtaient une expression dont rien ne pourrait rendre le charme et la séduction. Les deux sœurs s'aimaient tendrement; seulement l'une commandait, comme l'autre obéissait, sans le savoir, et quand on parlait de Mlle du Rosier, c'était toujours d'Alexandrine qu'il s'agissait. On connaissait à peine la sœur cadette en dehors des amis intimes de la maison, et ceux-là croyaient qu'elle n'atteindrait pas sa majorité.

Le petit roman noué entre Mlle du Rosier et M. de Mauvezin durait déjà depuis huit ou dix jours, lorsqu'une autre valse procura à celui-ci l'occasion de porter la question sur le terrain plus sérieux du mariage.

Je ne veux rien faire sans votre agrément, dit-il; si j'ai le bonheur de vous obtenir, c'est à vous seule que je veux le devoir.

Mlle du Rosier trouva ses sentiments pleins de délicatesse; ils étaient seulement pleins de prudence et d'hésitation. M. de Mauvezin savait, à n'en pas douter, que toutes les demandes adressées directement à M. du Rosier, avaient été repoussées; mais ce qu'on lui avait dit de la tendresse du père pour la fille lui permettait de croire que si Alexandrine se chargeait des négociations, le succès en était assuré.

— Eh bien! répondit Alexandrine, voyez mon père... Un avocat sera près de lui pour défendre votre cause.

Ce n'était pas là tout à fait ce que désirait Anatole, mais l'invitation était trop directe pour qu'il pût l'éluder.

fabrique toutes les chinoïseries vendues ici. La seule chose un peu originale que j'ai vue dans tout le magasin, c'est un jeu d'échecs en corne de rhinocéros dont chaque pièce représente un personnage plus ou moins fantastique. On nous fit passer dans l'arrière boutique où l'on nous montra des caricatures assez bien réussies de Mandarins et d'Anglais; (il est probable qu'on montre notre charge aux Anglais et aux Mandarins). Une des pages de ce charivari chinois représentait le vice-roi Yeh, assis à bord de l'*Inflexible* entre le baron Gros et lord Elgin; il portait la main au plat en disant: «Donnez-moi la poule; et je vous donnerai le riz».

Je m'étais laissé dire que les bateaux de fleurs de Canton étaient de petits Paradis de Mahomet où l'on pouvait contempler sans voiles mystérieuses les armées et les hordes du Céleste Empire. Je n'ai pu pénétrer dans ces jardins flottants; mais un de nos chirurgiens de marine a pu grâce à l'état de siège, et sous prétexte de police sanitaire, visiter un des ces harems chinois. Que se passe-t-il dans ces bateaux? c'est ce que nous n'avons jamais pu savoir. On y joue, on y fume, on y prend le thé. Les dames de l'équipage servent à boire, ou tiennent les cartes. Quant à la spécialité de galanterie que l'on prête à ces embarcations, rien n'est moins certain. Je crois que l'on calomnie les Chinois des deux sexes. Les dames chinoises vivent très retirées. Je n'en ai encore vu qu'une seule depuis six semaines; encore est-ce à travers les rideaux de son palanquin. Ne croyez donc pas Voltaire quand il insinue que si les Chinois ont de si petits pieds, c'est pour s'ôter les moyens de fuir.

Les apothicaires de Canton sont de vrais personnages de comédie et rappellent par plus d'un trait ceux de Molière. Ils sont pourvus, selon la formule d'une énorme paire de lunettes et passent le temps à moudre le *ginseng*, herbe de longue vie, ou à nettoyer des nids d'hirondelle dont on fait des potages à la bisque chinoise. Les remèdes sont étiquetés dans de petits tiroirs. On lit sur la muraille des sentences dans le genre de celles-ci:

«Il faut deux yeux au pharmacien qui achète des drogues, il n'en faut qu'un au médecin qui les emploie: le malade qui les prend doit être aveugle».

Nous sommes ici très sujets aux ophtalmies. Les indigènes croient s'en guérir en se faisant gratter par les barbiers l'intérieur de la paupière. Les barbiers vendent aussi du fard aux dames chinoises qui se peignent la figure à esquisse autant que certaines françaises de ma connaissance.

Canton, en temps de paix est une foire perpétuelle. Malgré l'état de siège, on y voit encore beaucoup de charlatans et de saltimbanques. Les phénomènes chinois auraient un grand succès chez nous: on ne manquerait pas de les présenter à l'académie de médecine. J'ai vu une poule qui marchait avec des pattes de canard. C'est un marchand de Volailles qui avait tenté et réussi cette greffe animale. La suture est pratiquée avec une grande habileté et les Chinois admirent beaucoup ce rare phénomène. Un autre s'est livré à l'industrie des monstres végétaux. Il montre des fleurs hybrides de toutes les couleurs, des graines bizarres accouplées, des fruits de plusieurs espèces poussant sur le même arbuste. D'autres font des tours de force et d'adresse. Les Chinois sont les premiers équilibristes du monde et jonglent aussi adroitement que les Indiens. J'en ai vu un qui fumait par l'oreille et rendait la fumée par la bouche.

On joue ici la comédie en société. Chaque Mandarin un peu haut placé entretient ou subventionne un petit théâtre. Le répertoire chinois est dit-on, très varié et très original. On n'a parlé d'une pièce en vogue: *L'Amour des fleurs*, qui rappelle le sujet de *La Dame aux Camélias*. La sultane d'un bateau fleuri est amoureuse d'un jeune lettré et l'a lié à elle par un cordon de soie invisible qui l'empêche de s'éloigner. Mais un rusé Mandarin, épris de la belle, a éventé le sortilège: il coupe le fil avec des ciseaux magiques et Néa pleure son infidélité. Pour s'étourdir, elle s'enivre d'opium, et dans son sommeil, recite un sonnet de tragédie. Le Mandarin va abuser de la situation quand le jeune Tsao revient et renoue sa chaîne. Mais il est trop tard. Néa est endormie pour toujours et l'Amour des fleurs s'envole vers les jardins célestes.

Et maintenant si vous voulez savoir mon opinion sur l'expédition de Chine, je vous dirai qu'elle a pour nous Français, une importance capitale. Du moment où nous ne commercerons pas avec la Chine, comme les Anglais et les Américains, nous devons du moins faire acte de puissance de premier ordre. Si nous n'envoyons pas à Canton des navires marchands, c'est une raison de plus pour y avoir des vaisseaux de guerre. Les Chinois savent parfaitement faire cette différence et distinguer toute intervention toute politique de l'intervention toute commerciale des Anglais et des Américains. Un de nos dignes missionnaires m'assura qu'on recevait volontiers une légation française à Pékin; mais que l'esprit de conquête et le génie mercantile de la race anglo-saxonne existent avant tout les appréhensions du Céleste Empire.

Ici le correspondant se livre à des appréciations personnelles que nous ne jugeons pas à propos de

Telle était la situation de la famille du Rosier au mois d'avril 1852, quinze jours après l'arrivée de Mme Fougères. Cet hiver-là, M. du Rosier avait donné plusieurs grands dîners et deux bals qui avaient épuisé ceux du receveur général.

Parmi les jeunes gens qui, pour nous servir d'une expression consacrée à Molière quand il s'agit de Mlle du Rosier, aspiraient à la main de l'héritière, et on aurait pu en compter une douzaine, il en était deux qui se détachaient de la masse comme les vedettes d'un escadron en campagne. L'un de ces prétendants s'appelait Anatole de Mauvezin, et l'autre Evariste. Eux seuls paraissaient avoir quelque chance de réussir auprès de la jeune fille. Anatole appartenait à l'une des familles les plus considérables de l'arrondissement, qui voulait le pousser dans la magistrature, où les éruditions ne sont jamais élevées. Une bonne dot n'était donc pas à dédaigner. Evariste avait quelques liens de parenté éloignée avec Mlle du Rosier et une position indépendante. Tous deux semblaient l'aimer également; mais un observateur intelligent n'aurait pas tardé à démêler que l'un mettait son espoir seulement, et l'autre, Evariste, tout son cœur dans cette affaire. Ce même observateur aurait bientôt découvert aussi que la personne la plus intéressée à bien choisir donnait la préférence à M. de Mauvezin.

M. de Mauvezin était ce qu'on appelle communément un bel homme; il avait la taille haute et bien prise, de grands yeux noirs, une profusion de cheveux qui faisaient naturellement les traits fermes et réguliers. A cheval, le sabre au poing et la cuirasse sur le dos, il aurait été superbe; mais cette enveloppe magnifique ne cachait rien.

Il ne faut pas de gâcher... il n'y a que l'écorce, disait M. Deschappelles. C'est pourtant ce dont Mlle du Rosier, malgré sa vive intelligence, ne s'apercevait pas. Pourquoi cette nature élégante, spirituelle, et qu'on pouvait accuser, non sans raison, d'être encline au dédain, aimait-elle cette organisation un peu commune et cet esprit vulgaire? C'est ce qu'il est impossible d'expliquer. Cela était: Evariste le voyait bien, mais il fermait les yeux pour ne pas le voir.

Un soir qu'il y avait grand bal à la préfecture, M. de Mauvezin profita du tête-à-tête que lui ménageait une valse pour faire l'avent de ses sentiments à Mlle du Rosier. Alexandrine était ce soir-là plus brillante que jamais. Une couturière de Paris lui avait envoyé ce qu'il y avait de plus frais et de plus coquet en fait de modes nouvelles; et l'admiration ou cette merveilleuse toilette le jeta, fut pour Anatole un prétexte de donner un libre cours à la passion dont il se sentait dévoré, disait-il, depuis qu'il avait eu l'honneur d'être présenté à Mlle du Rosier.

Pardonnez-moi, mademoiselle, ajouta-t-il en forme de péroiraison, je n'ai pu résister à l'ardeur du sentiment qui m'entraîne... Heureux celui qui vous appartiendra!

Tout ce beau discours ne sentait pas l'improvisation, et Mlle du Rosier ne s'y serait pas trompée, si elle avait eu la libre disposition d'elle-même; mais son cœur plaidait pour Anatole, et elle n'en tendit que ce qu'elle voulait entendre. Elle regarda M. de Mauvezin d'un oeil où le courroux ne se montrait pas, et en la reconduisant à sa place, le beau valseur put croire que la rebelle était enfin soumise.

Tout ce beau discours ne sentait pas l'improvisation, et Mlle du Rosier ne s'y serait pas trompée, si elle avait eu la libre disposition d'elle-même; mais son cœur plaidait pour Anatole, et elle n'en tendit que ce qu'elle voulait entendre. Elle regarda M. de Mauvezin d'un oeil où le courroux ne se montrait pas, et en la reconduisant à sa place, le beau valseur put croire que la rebelle était enfin soumise.

Tout ce beau discours ne sentait pas l'improvisation, et Mlle du Rosier ne s'y serait pas trompée, si elle avait eu la libre disposition d'elle-même; mais son cœur plaidait pour Anatole, et elle n'en tendit que ce qu'elle voulait entendre. Elle regarda M. de Mauvezin d'un oeil où le courroux ne se montrait pas, et en la reconduisant à sa place, le beau valseur put croire que la rebelle était enfin soumise.

Tout ce beau discours ne sentait pas l'improvisation, et Mlle du Rosier ne s'y serait pas trompée, si elle avait eu la libre disposition d'elle-même; mais son cœur plaidait pour Anatole, et elle n'en tendit que ce qu'elle voulait entendre. Elle regarda M. de Mauvezin d'un oeil où le courroux ne se montrait pas, et en la reconduisant à sa place, le beau valseur put croire que la rebelle était enfin soumise.

La beauté d'Alexandrine fut ce jour-là sans rival. Elle resplendissait; le pli de ses lèvres un peu hautes s'était adouci, et l'expression de son visage, auquel on pouvait reprocher une certaine froideur altière, avait une animation et une grâce nouvelles.

— Qu'avez-vous? lui demanda Evariste, qui l'admirait.

— Rien, répondit-elle, je suis heureuse.

Mais le retour chez elle, Mlle du Rosier ne put s'empêcher de courir dans la chambre de sa sœur, qui dormait, et de l'embrasser avec passion.

Cette sœur était de plusieurs années plus jeune qu'Alexandrine. Elle avait été élevée au couvent, et on la voyait fort peu dans le monde. D'un caractère doux et timide, elle aimait la retraite et tenait pour ses meilleurs jours ceux qu'elle passait, en milieu de ses jeunes compagnes, entre les paisibles murailles qui avaient abrité son enfance.

Elle y courait pour le moindre prétexte, et y demeurait volontiers jusqu'à ce que sa sœur l'envoyât chercher. Louise était d'une santé délicate; on avait craint quelque temps pour sa poitrine: on avait dit que sa mère, en la quittant, n'avait pu se détacher d'elle; et qu'elle était prête à la rappeler. Les inquiétudes, les soins, les ménagements qui avaient entouré ses premiers pas dans la vie, avaient disposé son esprit d'une sorte de mélancolie rêveuse où elle aimait à se plonger. Elle était comme une prisonnière échappée à la mort; il lui semblait toujours qu'elle avait redouté les poursuites de cette ennemie, mais elle ne s'en effrayait pas; et se préparait à cette rencontre avec une résignation dans laquelle le courage d'une chrétienne se mêlait à l'innocence d'un enfant. Louise

n'avait ni la beauté, ni l'éclat d'Alexandrine, mais tous les sentiments, toutes les émotions se peignaient sur son visage, et lui prêtaient une expression dont rien ne pourrait rendre le charme et la séduction. Les deux sœurs s'aimaient tendrement; seulement l'une commandait, comme l'autre obéissait, sans le savoir, et quand on parlait de Mlle du Rosier, c'était toujours d'Alexandrine qu'il s'agissait. On connaissait à peine la sœur cadette en dehors des amis intimes de la maison, et ceux-là croyaient qu'elle n'atteindrait pas sa majorité.

Le petit roman noué entre Mlle du Rosier et M. de Mauvezin durait déjà depuis huit ou dix jours, lorsqu'une autre valse procura à celui-ci l'occasion de porter la question sur le terrain plus sérieux du mariage.

Je ne veux rien faire sans votre agrément, dit-il; si j'ai le bonheur de vous obtenir, c'est à vous seule que je veux le devoir.

Mlle du Rosier trouva ses sentiments pleins de délicatesse; ils étaient seulement pleins de prudence et d'hésitation. M. de Mauvezin savait, à n'en pas douter, que toutes les demandes adressées directement à M. du Rosier, avaient été repoussées; mais ce qu'on lui avait dit de la tendresse du père pour la fille lui permettait de croire que si Alexandrine se chargeait des négociations, le succès en était assuré.

— Eh bien! répondit Alexandrine, voyez mon père... Un avocat sera près de lui pour défendre votre cause.

Ce n'était pas là tout à fait ce que désirait Anatole, mais l'invitation était trop directe pour qu'il pût l'éluder.

Mlle du Rosier ne dormit pas de la nuit. L'avent qu'elle avait fait implicitement à M. de Mauvezin ne laissait pas de la troubler beaucoup. Elle s'étonnait que sa fierté ne l'eût pas mieux défendue contre son propre entraînement, et cependant elle était joyeuse de sa confusion. Elle assistait en esprit à la visite de M. de Mauvezin et lui soufflait ce qu'il avait à dire; quand la fatigue lui faisait fermer les yeux, elle se voyait en robe de dentelle avec le blanc des mariées dans la cathédrale de Moulins, où une grande foule s'agitait, et elle se réveillait en sursaut. Elle s'irritait de sa propre émotion et ne parvenait pas à la dominer. La jeunesse était cette fois plus forte que sa volonté. L'insomnie dura toute la nuit avec des intermittences de rêves bizarres, mais jamais Alexandrine ne fut si heureuse.

Un jour se passa, puis deux, puis quatre, et son père ne lui parla pas. Ce long silence étonnait Mlle du Rosier, qui n'y trouvait pas d'explication naturelle. Après que la semaine se fut écoulée, son anxiété devint extrême. Le dimanche suivant, à l'issue de la grand-messe, où elle se trouvait avec sa sœur et Mme de Fougères, M. de Mauvezin la salua. Mlle du Rosier comprit qu'il cherchait à l'aborder; elle ralentit sa marche, très-ému, et profita d'un groupe qui la séparait de sa compagne, Anatole s'approcha d'elle.

— J'ai parlé, lui dit-il très-bas et très-vite.

— Eh bien? fit-elle en levant les yeux.

— Rien... il veut voir, il veut réfléchir... et en attendant je suis au désespoir... je me meurs.

(La suite au prochain numéro.)

reproduire. La réserve que met le gouvernement français, dans ses communications relatives à l'expédition de Chine, nous impose une semblable discrétion. Mais nous ne comprenons personne en disant qu'à Hong-Kong, colonie anglo-chinoise, on ne se gêne pas pour dire que l'Angleterre seule a des intérêts commerciaux à Canton; que la France n'importe en Chine que des consuls et des ornements sacrés pour les missionnaires catholiques; qu'il faut au plus vite ouvrir au commerce le port de Canton, et que si l'on négocie, il faut prendre pour point de départ des négociations, non pas le traité politique et français de Whampoa, mais le traité commerciale et anglais de Nanking.

Pour extrait, A. MONÉRIEU.

ITALIE.

PLAISANCE, 10 AVRIL.—On écrit à l'Union: L'Autriche concentre des troupes à Plaisance et sur les frontières sardes.

Ce matin, sont arrivés cinq cents Autrichiens, et on en attend encore. La garnison se compose déjà de deux mille cinq cents hommes. On ne peut comprendre quelle en est la cause. On en parle beaucoup et de diverses manières. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'on commet des violences qui ne paraissent pas croyables, et que chaque jour la population est de plus en plus convaincue qu'il faut en finir.

Pour loger un capitaine des troupes nouvellement arrivées, on a demandé les clés de l'appartement de M. le marquis Filippo Anguissola de Grazzano; qui étaient absentes; le valet de chambre a refusé de les donner. On a alors employé la violence, on a enfoncé les portes et on a installé le capitaine dans l'appartement. Cet acte a été suivi de protestations de la part du valet de chambre; plus de cent personnes étaient présentes et murmuraient hautement.

L'ordre avait été donné par le général commandant la garnison; il l'a fait exécuter militairement, et le maître ne pouvant résister à la force, a donné sa démission.

(Corriere mercantile, 15 avril.)

AUTRICHE.

La députation de Bosnie n'a quitté Vienne que depuis huit jours. La réponse de Constantinople, qu'elle attendait deux mois, n'est rien moins que satisfaisante. La Porte, sans entrer dans l'examen des griefs des rajahs bosniaques, n'a fait donner par le prince Kallimaki une réponse évasive, disant que le sultan avait daigné prendre leur pétition en considération et envoyé un commissaire en Bosnie pour régler les affaires qu'ils pouvaient s'en retourner chez eux sans avoir rien à craindre des autorités turques. Cette réponse n'était pas encourageante, d'autant plus que l'ambassade turque refusait d'en donner une copie aux députés. Enfin, après de nouvelles instances des députés et après que l'on eut pris les ordres du sultan par voie télégraphique, le prince Kallimaki leur donna une lettre de recommandation pour Kiani-Pacha, gouverneur de Bosnie. L'ambassadeur ottoman reçut d'ailleurs les députés avec beaucoup de bienveillance à leur visite d'adieu, et leur promit que Kiani-Pacha saurait mettre les bey's à la raison. Toutes les lettres de Bosnie présentent d'ailleurs la situation de ce pays comme déplorable et sont remplies de traitements odieux que les chrétiens subissent de la part des turcs.

(Gazette d'Augsbourg.)

TURQUIE.

On écrit de Smyrne, le 30 mars, au Journal de Constantinople:

La première locomotive qui ait jamais été vue en Turquie a été mise en mouvement: son sifflet, qui doit bientôt retentir à travers les plaines de Boudja et du Méandre, s'est fait entendre aux applaudissements d'une foule immense de monde.

Mardi, vers deux heures et demie de l'après-midi, tous les habitants se portèrent en foule au chemin de fer. Sur la locomotive flottaient les drapeaux turcs et anglais. A trois heures précises le sifflet donna le signal. La bande de musique, qui faisait entendre depuis quelques instants des airs nationaux, prit place sur la machine, qui commença à s'ébranler au milieu des applaudissements. Elle traversa la distance jusqu'au pont des Caravanes avec une vitesse de trente milles à l'heure.

La situation des deux sociétés la Tutelaire et le Mont Universel de Piété, établies à Madrid, est des plus satisfaisantes. Nous avons sous les yeux les derniers numéros des journaux publiés par ces sociétés, desquels il résulte que la Tutelaire a eu, dans la première quinzaine d'avril une souscription en 437 polices montant à la somme de 3,649,020 réaux. Son capital total est aujourd'hui de 364,081,484 réaux, divisés en 45,229 polices.

INDES.

Le Phénix, de Calcutta, explique en ces termes la dernière panique qui s'est manifestée dans cette ville:

«A Calcutta on se méfie encore des cipayes de Barrackpore. Ils sont fort nombreux et constamment occupés à compléter. Mais le général Hearsy est toujours bien informé de ce qui se passe. Dans la nuit du 2 mars, Calcutta a été mise en émoi par suite de l'ordre donné aux volontaires de se tenir prêts à prendre les armes au premier commandement.

Cet ordre, donné entre dix et onze heures, fit croire à un danger immédiat, mais tout se passa fort tranquillement. On avait appris d'une source digne de foi que les cipayes qui arrivaient de Barrackpore devaient recevoir des armes sur la route par l'intermédiaire d'un indigène influent, et qu'ensuite eux et leurs camarades de Calcutta, qu'ils venaient remplacer, devaient s'unir pour tenter un coup.

Le même soir le nawab de Rampare, qui revenait d'Angleterre, fut arrêté à Calcutta et jeté en prison, sur ordre du président du conseil. Ce n'est qu'au bout d'une semaine qu'on permit aux cipayes de quitter Barrackpore, et afin qu'il leur fût impossible de se trouver en contact avec un dépôt d'armes clandestin ou de s'échapper pendant la route, on les amena en bateau à vapeur.

Une correspondance du Times, antérieure à la prise de Lucknow, raconte le fait suivant:

«Les gens de Lucknow craignent, dit-on, les Sikhs bien plus que nous, et il se peut bien qu'après l'assaut leurs craintes soient justifiées. La begum (reine), en tous cas, ne cache nullement les appréhensions que lui inspirent nos opérations, et elle a recours aux larmes et aux prières pour persuader aux chefs de nous exterminer avant que nous ayons complété nos batteries.

Surmontant sa timidité, elle a paru sur le champ de bataille pendant l'attaque du 25. Elle était sur un éléphant; mais cet animal sage s'est tenu constamment hors de portée du canon, et elle n'a pas dû voir le combat de fort près.

Une fois elle a commis une action qui a étonné le durbar (c'est le nom que porte la cour des rois indiens) et qui a rempli de honte tous les assistants. Après une harangue pleine d'indignation, elle a déchiré son voile et découvert son visage (qui, dit-on, est fort beau), et elle a reproché à ses partisans de manquer d'énergie. Il faut être, dit-on, un Asiatique pour se rendre compte de toute la portée de cette action.

NOUVELLES DIVERSES.

ESPAGNOLES.

Le bateau à vapeur Pelayo partira d'Alicante le 25 du courant et de Valence le 26, se rendant à Marseille en faisant escale aux différents ports de la Méditerranée se trouvant sur sa route.

Le 19 de ce mois une bande de onze individus montés et armés a fait son apparition dans la forêt de Becedilla, province de Tolède.

On en a rencontré quatre autres sur un autre point de la province.

On se perd encore en conjectures sur le caractère de ces malfruits.

M. le gouverneur civil de Tolède a immédiatement donné des ordres à tous les chefs militaires des provinces limitrophes, afin de faire poursuivre ces inconnus que l'on croit avoir pris la direction du Portugal.

Nous apprenons par le courrier de Philippine que dès que l'on a connue à Manille, le 18 février, la naissance du prince des Asturies, les batteries des bâtiments de guerre qui se trouvaient dans le port ont fait retentir l'air de coups de canon.

La ville a été illuminée, des fêtes publiques ont été données. Parmi les vaisseaux en rade se trouvait le vapeur de guerre Dusanca qui s'est immédiatement pavoisé.

La situation des deux sociétés la Tutelaire et le Mont Universel de Piété, établies à Madrid, est des plus satisfaisantes. Nous avons sous les yeux les derniers numéros des journaux publiés par ces sociétés, desquels il résulte que la Tutelaire a eu, dans la première quinzaine d'avril une souscription en 437 polices montant à la somme de 3,649,020 réaux. Son capital total est aujourd'hui de 364,081,484 réaux, divisés en 45,229 polices.

Quant au Mont Universel de Piété il a reçu dans cette même quinzaine 655 nouveaux dépôts montant à la somme de 4,935,985 réaux. Dans les trois premiers mois de l'année courante le Mont a eu 3,564 souscripteurs représentant une somme de 21,384,650 réaux.

ÉTRANGÈRES.

Un voyageur anglais venant de Sébastopol raconte que le capitaine d'un vaisseau, étant descendu en Crimée, se promenait sur les ruines de la ville avec quelques personnes, lorsqu'une bombe fit tout à coup explosion et blessa deux personnes de sa compagnie. On ne comprend pas comment la bombe, gisant depuis le siège sur les ruines de la forteresse, a pu s'enflammer.

Un prince étranger avait remarqué une de nos cantatrices les plus charmantes et les plus honnêtes. Comme témoignage d'un sentiment qui, disait-il, n'allait pas au-delà de l'admiration, il lui avait envoyé après une soirée, où elle l'avait charmée par son talent, un diamant du plus grand prix.

L'artiste connaissait assez le prince, et se connaissait assez elle-même pour savoir qu'elle pouvait sans se compromettre, accepter ce présent. Mais elle connaissait aussi le monde; elle craignait ce qu'il pourrait dire, et le diamant fut renvoyé, avec une lettre charmante, qui était moins un refus qu'un regret.

La réponse du prince ne se fit pas attendre; on en remarqua le style élégant et délicat; mais ce qui frappa le plus, ce fut le fait que le diamant que jetait l'écriture. On regarda plus attentivement, et l'on eut le mot de ce curieux phénomène.

Le prince avait fait réduire le diamant en poussière et en avait soupiré sa lettre.

(Patrie.)

Une lettre de Naples, du 10 avril, adressée au Messager du Midi, raconte ainsi un assassinat, commis en cette ville sur un Français, le jour de Pâques:

M. Paul, chapelier, loge un peu au-dessus du fort Saint-Elme; un petit jardin est attenant à son casino. Sur ce jardin a vue la maison de M. Salsa, capitaine d'infanterie de marine, âgé de cinquante à cinquante-cinq ans, père de cinq ou six enfants, dont l'aîné a près de trente ans. Le capitaine a aussi un morceau de jardin de quelques pieds carrés, séparé de celui du voisin par une barrière de bois à travers laquelle on peut passer.

Chez le capitaine Salsa venait un jeune Allemand, professeur au collège militaire de Maddaloni. M. Salsa faisaient souvent des incursions plus qu'indiscrettes dans le jardin de M. Paul. M. Paul et sa femme s'en étaient plaints souvent. Le jeune Allemand faisait la cour à une de ces demoiselles. Le jour de Pâques, M. Paul avait à dîner deux amis, Français comme lui: M. George, employé au chemin de fer en construction de Saint-Thomas-d'Angiout, et M. Sauret, contre-maître chez M. Rampon, qui possède une fabrique de boutons et une fabrique de soie.

Vers trois heures de la soirée, M. Salsa s'aventura encore dans le jardin de M. Paul. Mme Paul fit des reproches; le jeune Allemand fit entendre des menaces terribles; M. Paul s'avança et le mit au défi d'exécuter ses menaces. M. Paul reçut un soufflet de l'Allemand; il le saisit, ainsi que le capitaine, et, seul contre deux, dans son propre jardin, il les culbuta. Mais alors deux fils de capitaine accoururent avec des épées, des sabres, et armèrent aussitôt leur père. Ce que voyant, M. Sauret vint au secours de son ami; il s'élança d'un mur de cinq ou six pieds; le capitaine Salsa le repoussa avec son épée, qu'il lui plonge dans le ventre. M. Georges s'élança à son tour: le capitaine essaya aussi de le percer, mais il le manqua.

M. Georges s'empare de l'épée, la brise, et, renversant sous lui le lâche officier, lui crie qu'il ne tiendrait qu'à lui de le traiter comme il vient de traiter Sauret; au même moment, M. Georges reçoit sur la tête un grand coup de pommeau de sabre et tombe; M. Paul est aussi frappé par les fils de plusieurs coups d'épée. Alors, Salsa, ses fils et l'Allemand s'enfuient chez eux. M. Paul et

M. Georges se relèvent, ne sentant pas encore leur mal, et emportent Sauret, qui souffrait horriblement; il leur fallut descendre un chemin extrêmement pénible et long pour ramener chez lui leur malheureux ami.

Avant de rentrer chez lui, M. Paul trouva encore la force d'aller chez le commissaire de police et chez le consul français. L'Allemand fut le premier arrêté; mais Salsa ne put l'être que le mercredi, les lois du pays exigeant une autorisation préalable du commandant de place. Dans l'interim, le mardi matin, le consul de France avait fait une démarche auprès du ministre de la Justice, qui lui avait les mesures ordonnées par lui pour l'arrestation des coupables.

L'infortuné Sauret est mort dans la nuit du lundi au mardi, au milieu d'atroces souffrances. Il laisse une veuve et deux enfants sans ressources.

M. Paul est encore au lit: il a reçu cinq coups d'épée aux cuisses et un coup de sabre au bras gauche. M. Georges est pareillement atteint; il a deux blessures à la tête; elle sont assez graves.

La femme de M. Paul a été traitée par les cheveux, soufflée, maltraitée, mais n'a reçu aucune blessure grave.

La colonie française est irritée: Espérons que justice se fera promptement et que le consul français saura montrer à ses nationaux la protection et la sollicitude que la France doit à ses enfants sur une terre étrangère. Il faudrait surtout que cette protection se fit sentir pour assurer à la veuve et aux orphelins de Sauret une juste indemnité qui les mit à l'abri du besoin.

Pour toutes les nouvelles ci-dessus: G. DE LAGNY.

AVIS.

L'UNION, COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Conformément aux prescriptions des articles 28 et 29 des statuts de cette Compagnie, MM. les actionnaires qui, aux termes de l'art. 21, ont le droit de faire partie des assemblées générales ordinaires, sont convoqués pour le 14 mai prochain, à Madrid, Carrera San Geronimo, n° 34.

MM. les actionnaires pourront se faire représenter en donnant ce mandat, par lettre, à une personne qui soit actionnaire elle-même; s'il le mandataire n'était pas, la procuration devrait être en forme. Dans le premier cas, ils donneront directement avis à l'Administration de la Compagnie nom de ce représentant, avant le jour où devront être recueillies les cartes qui donneront accès dans la réunion dont il s'agit.

L'art. 42 desdits statuts conférant aux actionnaires qui ont le droit de figurer dans l'assemblée générale, celui d'examiner, quinze jours avant son ouverture, les livres de comptabilité, les inventaires et balances de la Compagnie, avis leur est donné qu'à dater du lundi 19 courant, et tous les jours suivants, non fériés, jusqu'à celui de l'assemblée générale, les livres et documents ci-dessus mentionnés seront mis à leur disposition, dans les bureaux de la Compagnie, d'une heure à quatre heures du soir.

Enfin, l'administration pourvoira chaque actionnaire ou son représentant, afin qu'il puisse se présenter à l'assemblée et remplir les prescriptions des art. 27 et 35 des statuts, d'une carte où sera désigné le nombre de voix auquel il a droit. S'il n'était porteur de cette carte, l'entrée lui serait refusée.

Madrid, 1 avril 1858.—Au nom du conseil d'administration, le directeur-adjoint, Miguel de Orive.

CHEMINS DE FER DE SÉVILLE A JEREZ, ET DE PUERTO REAL A CADIZ.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

En exécution des prescriptions portées par l'article 28 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé que l'assemblée générale des actionnaires, correspondant à la présente année, se réunira le 18 mai prochain, à une heure de l'après-midi, au siège de la Société, rue del Turco, numéro 6.

L'assemblée générale se composera de 150 actionnaires qui se présenteront en personne ou par délégation de leurs pouvoirs, pourvu qu'ils réunissent sur leur tête la propriété de 30 actions au

moins, et qu'ils en aient fait le dépôt, quinze jours avant celui de la réunion, à Madrid, dans la caisse de la Compagnie générale d'Crédit en Espagne et à Paris, dans la succursale de la même Compagnie de Crédit, rue de Provence, numéro 50; Le tout en conformité de l'art. 27 des statuts.

Dans le cas où il se présenterait des actionnaires porteurs d'un nombre d'actions égal à celui du dernier des 150 actionnaires indiqués plus haut, celui qui aura effectué son dépôt à la date la plus ancienne obtiendra la préférence.

Madrid, 8 avril 1858.—Le directeur gérant par intérim, Louis Guilhou.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CRÉDIT EN ESPAGNE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le Conseil d'Administration de cette Société, en exécution de l'art. 28 des Statuts, a décidé que l'assemblée générale des actionnaires, correspondant à l'année courante, aura lieu le 31 mai prochain, à midi, au domicile social, rue del Turco, 6.

Les actionnaires qui, se trouvant compris dans les termes de l'art. 26 des Statuts, désireraient prendre part aux travaux de la dite assemblée, devront déposer les actions qui leur en confèrent le droit, trente jours avant celui de la réunion, c'est-à-dire antérieurement au 1er mai, savoir: à Madrid, dans la Caisse de la Société; à Paris, dans la succursale; dans les provinces et à l'étranger, entre les mains des agents ou des correspondants de la Compagnie, lesquels leur donneront les garanties que prescrit le dit article.

Les personnes qui se présenteront pour réclamer le droit de faire partie de l'assemblée par délégation, devront préalablement exhiber, au secrétaire de la Société, leur procuration ou la carte qui les y autorise, le tout revêtu des caractères légaux.

Le présent avis est publié pour qu'il puisse parvenir à la connaissance des actionnaires et produire les effets que l'on doit en attendre.

Madrid 27 mai 1858.—Au nom du Conseil d'Administration.—L'Administrateur Directeur, Louis Guilhou.

CORTÈS.

DERNIÈRE HEURE.

La discussion du budget de la guerre continue à la chambre des députés. Au moment où nous mettons sous presse 21 chapitres étaient déjà approuvés.—La commission générale du budget a présenté son rapport sur celui de l'Intérieur.

THÉÂTRES.

NOVEDADES.—A las ocho y media de la noche.—Baltasar, drama bíblico, en cuatro actos y en verso, original de don Gertrudis Gomez de Avellaneda.—Funcion extraordinaria a beneficio del primer actor y director D. José Valero.

CIRCO.—A las ocho y media de la noche.—Sinfonia.—El Campanero de San Pablo, drama en 4 actos y un prólogo.—El Carnaval, baile.

NOTAS.—Mañana viernes Los Pobres de Madrid, drama en seis cuadros.—Pasado mañana, a beneficio de D. Julian Romea, la comedia nueva, original, en tres actos, titulada El Rey del mundo.—La gitana en Chamberi, baile.—Buenas noches Señor Don Simon, zarzuela en un acto.

ZARZUELA.—A las ocho y media de la noche.—Funcion extraordinaria, en la que tomará parte don Nereo Agostini, profesor de fagot y socio académico de Santa Cecilia, en Roma.—Sinfonia.—Acto primero de la zarzuela El Postillon de la Rioja.—Adagio y variaciones para fagot, compuestas y ejecutadas por el Sr. Agostini.—Acto segundo de El Postillon de la Rioja.—Variaciones de flautin, ejecutadas con la nariz por el Sr. Agostini.—El Lanero, zarzuela en un acto.

PRINCIPE.—A las ocho y media de la noche.—Sinfonia.—El lago de las hadas, gran baile en dos actos.—El Jaleo de Jerez por la Sra. Guy Stephan.

Nota. Se está ensayando el baile fantástico El duende del valle.

THÉÂTRE FRANÇAIS.—A las ocho y media de la noche.—El chef d'œuvre inconnu.—L'affaire de la rue des Oursines.—Le camp des révoltés.

NOTA.—A la mayor brevedad primera representación de Mlle. Scritvaneck.

Editor responsable, D. FRANCISCO QUELLE Y GUTIERREZ.

IMPRENTA DE LA INDEPENDENCIA ESPAÑOLA.

Lope de Vega, 26,

a cargo de D. Julian Peña.

1858.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE MADRID				CHANGES SUR L'ESPAGNE.				CHANGES.				Société commerciale et industrielle.				OBSERVATIONS.					
du 22 avril.																					
3 % consolidé comptant	39.45			Albacete.	1/4 p	—	—	Id. du Nord, section de Granollers.	120.25	Londres: à vue.	25 10										
4 % à terme	—			Alicante.	3/8	—	—	— Actions 2,000 rx. tout payé.	100	Id. à 90 jours.	24 90										
Id. différé à terme	27.25			Almeria.	par	34	—	Id. du Centre, section de Mortorell.	—	Madrid: à vue.	5 15										
Id. à comptant	—			Barcelone.	—	—	—	— Actions 2,000 rx. versé 70c/100	—	Id. à 90 jours.	5 10										
Amortissable 1re classe.	16.30			Bilbao.	3/4	—	—	Id. de Barcelonne à Saragosse.	—	Barcelonne: à vue.	—										
Id. 2e classe.	8.80			Burgos.	1/2 p	—	—	Act. ons 2,000 rx. versé 50c/100	—	Id. à 90 jours.	—										
Nouvel emprunt de 230,000,000	—			Caceres.	1/4	—	—	Id. del Grao de Valencia à Jativa.	100.65	Cadix: à vue.	5 20										
Emprunt Domenech.	—			Cadix.	3/4	—	—	— Actions 2,000 rx.; tout payé.	96.50 à 96.75	Id. à 90 jours.	5 15										
Matériel préféré avec intérêts.	—			Cordoba.	—	—	—	Espagne industrielle—Actions 2,000 rx.; tout payé.	—	Bilbao: à vue.	—										
Id. non préféré avec intérêts.	—			Grenade.	3/8	—	—	CHANGES.				Id. à 90 jours.	5 10								
Id. id. sans intérêts.	—			Guadalajara.	1/2	—	—	Bourse de LONDRES				—									
Dette du personnel.	8.70			Huelva.	3/8 p	—	—	du 16 avril.				—									
ACTIONS DE ROUTES OU TITRES 6 1/2.				Jaen.	—	—	—	Consolidés.				96 5/8									
CARRILLAS.—Emission du 1er Avril 1853 de 4,000 rx.	—			Leon.	—	—	—	Espagne: 3 pour 100 extérieur.				43 1/2									
COROGNE.—Emission du 1er juin 1853 de 4,000 rx.	—			Lugo.	1/4	—	—	— intérieur.				—									
ROUTES ROYALES.				Mallorca.	—	—	—	— différée.				26 5/8									
Emission du 1er avril 1850 de 4,000 rx.	86 p			Murcia.	par	3/8	—	— passive.				—									
Id. de 2,000 rx.	86.25			Oviedo.	3/8	5/8	—	— coupons ou bon du comité.				—									
Id. de 1er juin 1851 de 2,000 réaux.	92.24			Pontevedra.	1/2	—	—	Bourse de LISBONNE				—									
Id. 31 août 1852 de 2,000 réaux.	89.25			Saragosse.	—	1/4	—	du 30 avril.				—									
Des Provinces de Madrid, 8 % annuel.	—			Saint Sébastien.	—	1	—	Inscription de la dette 3 %.				—									
ACTIONS DIVERSES.				Santanter.	—	1/2	—	Certificats de la dette différée.				—									
Banque d'Espagne.	154 p			Ségovie.	par	—	—	Titres de l'ancienne dette.				—									
Compagnie crédit mobilier espagnol.	—			Séville.	1/2	—	—	— bleus.				—									
Compagnie générale de crédit en Espagne.	—			Soria.	3/8	—	—	des trois opérations.				—									
Société commerciale et industrielle.	—			Toledo.	3/4	—	—	Papier monnaie.				—									
Chemin de fer de Madrid à Alcantaral.	—			Valence.	—	1/2 p	—	Banque de Portugal.				—									
Canal de Isabelle II.	106 p			Valladolid.	1/2	—	—	Banque Commerciale d'Oporto.				—									
Id. de l'Ebre.	—			Vitoria.	—	1/2	—	Banque Mercantile (Prime).				—									
CHANGES SUR L'ETRANGER.				Zamora.	1/8 p	—	—	Chemin de fer de l'Est.				—									
Londres, à 90 jours.	49	59 p		Bourse de BARCELONE				Bourse de PARIS													
Id. à vue.	—	—		du 10 avril.				du 17 avril.													
Paris, 60 jours.	—	—		3 % consolidé.	38.80 à 38.85			3 % au comptant.	69 35	Id. fin courant.	69 35										
Id. à 8 jours de vue.	5	18 p		Id. différé.	27.10 à 27.15			Id. fin courant.	93 35	1/2 au comptant.	93 35										
				Id. 2e id.	—			1/2 au comptant.	93 35	Id. fin courant.	93 35										
				Billots de billon.	91.50 à 91.60			Banque de France.	3075	Id. fin courant.	93 35										
				Banque de Barcelone.—Actions	—			Credit Foncier.	595	Id. fin courant.	93 35										
				4,000 rx.; versé 23c/100	84 à 81.25			Credit mobilier français.	692	Id. fin courant.	93 35										
				Caisse Barcelonaise d'escomptes	—			Credit mobilier espagnol.	—	Id. fin courant.	93 35										
				— Actions 4,000 rx.; versé 10c/100	—			Compagnie générale de crédit en Espagne.	—	Id. fin courant.	93 35										
				Compagnie Barcelonaise d'assurances maritimes.—Actions	—			Naples: 5 %	143	Id. fin courant.	93 35										
				20,000 rx.; payé 11c/100	91 à 91.50			Belgique: 5 %	99	Id. fin courant.	93 35										
				Compagnie catalane générale d'assurances.—Actions 5,000 versé 6c/100	60 à 60.25			— 4 1/2 %	100	Id. fin courant.	93 35										
				Navigation et industrie.—Actions	—			— 3 %	73	Id. fin courant.	93 35										
				5,000 rx.; tout payé	—			— 2 1/2 %	77	Id. fin courant.	93 35										
				Chemin de fer de Barcelone à Martorel.—Actions 2,000 réaux, tout	—			Hollande: 9 1/2 %	66	Id. fin courant.	93 35										
					—			Autriche: lots de 1834	440	Id. fin courant.	93 35										
					—			— 5 %	91	Id. fin courant.	93 35										
					—			— 3 %	77	Id. fin courant.	93 35										
					—			Espagne: 3 % extérieur	43	Id. fin courant.	93 35										
					—			Dette intérieure.	38	Id. fin courant.	93 35										
					—			Différée.	26	Id. fin courant.	93 35										
					—			Dette passive.	7	Id. fin courant.	93 35										

DRAGÉES DÉPURATIVES DE LAURENT.

Approuvées par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

Remède par excellence et d'une efficacité éprouvée contre les maladies.

SYPHILITIS, DARTREUSES, RHUMATISMALES, etc....

Les Dragées Dépuratives de Laurent sont composées avec les principes essentiels des purgatifs, concentrés dans la sève, à l'aide de la force d'attraction et conservés sous une forme inaltérable et d'une administration facile. (Déclaration de l'Académie Impériale de Médecine de Paris.)

Elles sont employées avec le plus grand succès contre les affections syphilitiques, les dartres, les rhumatismes, les éruptions cutanées, les affections du système lymphatique, les affections du système circulatoire, les affections du système nerveux, les affections du système musculaire, les affections du système osseux, les affections du système tégumentaire, les affections du système génital, les affections du système urinaire, les affections du système respiratoire, les affections du système digestif, les affections du système circulatoire, les affections du système nerveux, les affections du système musculaire, les affections du système osseux, les affections du système tégumentaire, les affections du système génital, les affections du système urinaire, les affections du système respiratoire, les affections du système digestif.

Contre les Dartres, les Rhumatismes, les éruptions cutanées, les affections du système lymphatique, les affections du système circulatoire, les affections du système nerveux, les affections du système musculaire, les affections du système osseux, les affections du système tégumentaire, les affections du système génital, les affections du système urinaire, les affections du système respiratoire, les affections du système digestif.

AVIS ESSENTIEL POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS. — Ces Dragées ne sont livrées qu'en flacons recouverts d'une capsule portant le cachet de l'inventeur, revêtus d'une étiquette teintée et scellée par une bande portant sa signature.

DRAGÉES STOMACHIQUES PURGATIVES DE LAURENT.

Ces Dragées sont le meilleur et le plus doux purgatif pour les enfants. Les grandes personnes en font usage avec un égal succès. À l'âge de 2 à 3 ans matin et soir, contre les maux d'estomac et les digestions laborieuses, les embarras intestinaux, etc., car elles purgent doucement, sans coliques, excitant l'appétit, et n'ont pas les inconvénients des Pâtes purgatives, dont l'action crasseuse occasionne souvent des accidents. On s'en sert également avec avantage pour combattre la constipation et les congestions, quelle qu'elle soit, et qui se manifestent par des étourdissements, pesanteurs et douleurs de tête.

DRAGÉES DE COLCHIQUE DE LAURENT.

RENNES PAR EXCELLENCE CONTRE LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES. — Des milliers de faits, soigneusement étudiés, disent MM. le professeur Thoussaud et Proux, dans leur Traité de Thérapeutique, que l'action des préparations de Colchique est aussi sûre contre les affections que celle de sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes.

Elles sont employées avec un égal succès contre les hydropisies, les préparations l'extraire, obtenues dans le vide, à l'aide de toute altération, dans un nouvel appareil, approuvé par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

DRAGÉES DERGOTINE DE BONJEAN.

MEDAILLE D'OR DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

M. Bonjean, pharmacien-chimiste à Chambéry, auquel on doit la découverte de l'Ergotine, l'obtient en l'isolant du principe vénéneux que le seigle ergoté renferme.

Les Dragées d'Ergotine offrent le moyen d'administrer d'une manière commode et agréable. Elles sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les pertes post-natales, et en sont quelquefois la suite et le contre-pour combattre les hémorrhagies de toute nature, l'émphysème (tachement de sang), les engorgements de l'utérus, les dysménorrhées, qui accompagnent souvent les fièvres intermittentes, les diarrhées chroniques, pour enrayer la marche de la phthisie pulmonaire, etc.

À l'extérieur, l'Ergotine s'emploie en dissolution dans l'eau pour le pansement des plaies et blessures; car elle possède la propriété d'arrêter les hémorrhagies, de faciliter l'écoulement, et d'arrêter ou d'arrêter l'inflammation des tissus.

D'après le professeur Schüller et M. Retzius, médecin en chef de la clinique, c'est le plus puissant hémostatique que possède la médecine contre les hémorrhagies des vaisseaux tant artériels que veineux.

L'Ergotine et les dragées d'Ergotine de Bonjean, ne sont livrées qu'en flacons revêtus du cachet de la signature de l'inventeur et de celle de M. LAURENT. Ces produits se trouvent chez les pharmaciens dans ses appareils brevétés et approuvés par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

L'AMI DE L'HUMANITÉ!! PILULES HOLLOWAY.

Privilegiées par tous les gouvernements de l'Europe. Recommandées par les Médecins les plus célèbres du siècle. Connues de la manière la plus favorable dans tous les pays du monde.

Ces célèbres Pilules sont excellentes pour purifier le sang, pour faciliter les consultations, à l'usage de la médecine, et pour combattre les maux de tête, les maux de gorge, les maux de poitrine, les maux de ventre, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez, les maux d'yeux, les maux d'oreilles, les maux de gorge, les maux de poitrine, les maux de ventre, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez, les maux d'yeux, les maux d'oreilles.

Les archives du Professeur Holloway, dans sa mission centrale de Londres, contiennent une quantité immense de certificats dont l'authenticité met tout à fait hors de doute l'efficacité de ce médicament. Tous les jours, à tout instant, on y reçoit les témoignages les plus flatteurs de tous les pays du monde et dans toutes les langues de l'Europe, et cela sont, sans fin, pour convaincre les personnes les plus incrédules et les plus sceptiques.

Les médecins les plus célèbres, et les corps facultatifs les plus distingués de l'Europe, les recommandent à l'usage de leur clientèle, dans la conviction intime qu'il est la possibilité de trouver un remède si général, si sûr, si efficace, surtout sous ce climat, où les maladies se présentent avec tant de force et d'activité que le plus souvent avant de prescrire les premiers médicaments, on rend inutile les effets des autres médicaments, plus lents dans leur action.

Ces Pilules sont d'une efficacité souveraine dans les maladies suivantes:

- | | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|--|
| Les Fièvres intermittentes | Les Maux de tête | La Pierre au Rein |
| Les Fièvres bilieuses | Les Inflammations | Les Tumeurs |
| Les Coliques | La Jaunisse | Les Ulcères |
| Les Maux de ventre | Le Mal de gorge, ou Maux de reins | Les Vers de toutes espèces |
| La Dabine | Les Hémorrhagies | Les Maladies vénériennes |
| Les Erysipèles | Les Rhumatismes | La Fièvre au 3 ^e jour de la grossesse |
| Les Déglutissements de femmes | La Goutte d'urine | Ces choses qu'on ne peut pas guérir |
| La Goutte | Les Maux de gorge | |

Ces Pilules élaborées sous l'inspection personnelle de l'inventeur, se vendent dans ses établissements généraux à Londres, Strand, 244, et à New-York, Maiden Lane, 50. Dans tous les autres établissements généraux.

Chaque boîte contenant quatre-vingt-douze Pilules. Les prix sont les suivants:

Boîte de 100 Pilules, 7 fr. 50 c.
Boîte de 50 Pilules, 4 fr. 50 c.
Boîte de 25 Pilules, 2 fr. 50 c.
Boîte de 12 Pilules, 1 fr. 50 c.

Cette notice est accompagnée d'une instruction en français, qui explique la manière de prendre les pilules.

Il y a un grand avantage à acheter les grosses boîtes. S'adresser à Madrid à MM. Borrel frères, calle Mayor, 11. Carlos Ullaurum calle del Barrio Nuevo, 17. Saverio et de Riverolles, calle Mayor, 10.

ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

Concession du Gouvernement français, loi des 10 et 18 juin 1853.

SEULE à Paris, MAISON des PYRAMIDES, rue St-Honoré, 187 (ancien 295). EAUX MINÉRALES NATURELLES de VICHY.

SELS MINÉRAUX NATURELS POUR BOISSON ET BAINS DE VICHY A DOMICILE

PASTILLES DIGESTIVES ET CHOCOLATS AUX SELS MINÉRAUX NATURELS DES EAUX DE VICHY

LES EAUX ET LES BAINS DE VICHY sont employés avec succès contre les affections des voies digestives, les affections du système lymphatique, les affections du système circulatoire, les affections du système nerveux, les affections du système musculaire, les affections du système osseux, les affections du système tégumentaire, les affections du système génital, les affections du système urinaire, les affections du système respiratoire, les affections du système digestif.

Les produits des Sources de Vichy ont été honorés d'une Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.

SEULE VÉRITABLE EAU DE BOTOT.